



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- PV du Comité Directeur du 09.07.26 et 10.09.26
- Relevé de décision du Comité Directeur du 28.08.2025
- Extrait PV du Comité Directeur du 04.09.2026
- PV Commission restreinte d'Organisation des Compétitions du 10.09.26
- Page Technique

TROPHÉE DES CHAMPIONS EKINSPOORT

Le Trophée des Champions EKINSPOORT du District se tiendra le mercredi 16 septembre 2026

📍 **Stade Maurice Grousselle à CHELLES**

Programme de la soirée

SENIORS FEMININES

🏆 - Sénart Moissy 1—Melun Fc 1

🕒 Coup d'envoi à **18h45**

SENIORS MASCULINS

🏆 Claye-Souilly 2—Meaux Academy Cs 2

🕒 Coup d'envoi à **20H45**



Information aux clubs

Suite aux différents PV du Comité Directeur, merci de bien vouloir vérifier attentivement vos calendriers

Merci de votre vigilance et de votre prise en compte.

CALENDRIER U18 D3

Nous vous informons que les rencontres du championnat **U18 D3** ne débiteront finalement pas le 20 septembre 2026.

La première journée de championnat est reportée au **dimanche 4 octobre 2026**.

FOOT ANIMATION

Retrouvez dans ce numéro :

- ▶ Rentrée du foot U10/U11 du 12/09/26
- ▶ Rentrée du foot U8/U9 du 19/09/26
- ▶ Brassage U10 à U12 EXC du 19 et 26/09/26

CALENDRIERS GÉNÉRAUX

Vous trouverez dans ce journal les calendriers

- ▶ **U15 D2**
- ▶ **U17**

POINT COMM'

Vous trouverez dans ce numéro le Point Comm'

NÉCROLOGIE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. Christian QUILLAY, ancien Président du club de Le Mée Sports Football pendant plus de 40 ans

Le Président, les salariés et l'ensemble des membres du District adressent à sa famille, à ses proches ainsi qu'au club de Le Mée Sports Football leurs plus sincères condoléances et les assurent de tout leur soutien dans cette épreuve.

FORMATION CFI U6/U9 NOUVELLE FORMULE

INFORMATIONS CFI U6/U9 NOUVELLE FORMULE

1ER JOUR : LE 21/09/26 DE 14H00 À 20H00

2ÈME JOUR : LE 19/10/26 DE 8H30 À 17H00

📍 LIEU : LE MEE SUR SEINE

INSCRIVEZ-VOUS !

Agenda du District

LE MEE

COMMISSION

Lundi 14 septembre 2026

Commission d'Appel Disciplinaire

-
18H30

COMMISSIONS

Jeudi 17 septembre 2026

Commissions des délégués

-
18H45

POINT COMM' août 2026

FOOT ANIMATION



[LIEN VERS LES INFORMATIONS ET DOCUMENTS](#)



[LIEN VERS LES INFORMATIONS ET DOCUMENTS](#)



Brassages U10 à 12 EXC du
19 et 26 septembre 2026

[LIEN VERS LES INFORMATIONS ET DOCUMENTS](#)



POINT COMM' août 2026

FMI : PARAMETRAGES ET BONNES PRATIQUES



EN VUE DE LA SAISON 2026-2027 ET DU RETOUR DES COMPÉTITIONS, VOICI DES INFORMATIONS CI-DESSOUS SUR LA RÉINITIALISATION DES PARAMÉTRAGES DE LA FMI AINSI QU'UN RAPPEL SUR LES BONNES PRATIQUES DE DÉBUT DE SAISON.

[LIEN VERS LES INFORMATIONS FMI](#)

Footclubs
Mon espace club FFF ★

Sessions de Formation
Secrétaire et Correspondant de Club

**S'investir dans le club**

**Renforcer l'organisation dans le club**

**Perfectionner ses connaissances**

AU PROGRAMME

 Outils

 Démarches administratives

 Bonnes pratiques

 Partage d'expériences

**DATES**

 **Le 12 septembre**
de 10h à 12h
 au Mée Sur Seine

 **Le 26 septembre**
de 10h à 12h
 à Montry

 Formations ouvertes à tous les secrétaires et correspondants de club

Inscrivez-vous **à l'aide du formulaire** 



FORMULAIRES D'INSCRIPTION
PAGE SUIVANTE





DISTRICT SEINE ET MARNE DE FOOTBALL

FORMATION
SECRÉTAIRE / CORRESPONDANT

Le samedi 26 septembre 2026

De 10h à 12h

Au District à MONTRY

N° affiliation du club : Nom du club :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Adresse Courriel :

Téléphone Portable :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Adresse Courriel :

Téléphone Portable :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Adresse Courriel :

Téléphone Portable :

Toute la correspondance doit être adressée soit :

Au Siège Social : 173 rue Albert Schuman 77350 LE MÉE SUR SEINE

A la Direction Administrative : 50 avenue du 27 août 1944 – 77450 MONTRY

secretariat@seineetmarne.fff.fr



Comité Directeur

Réunion du 09/07/2026 Visioconférence - 18H00

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire : Jean-François DIDIER.

Présents : Christiane CAU – Isabelle CHILARD – Cédric GUILLOSO - Nathalie LECLERCQ - Franckie MESSAOUD – Monique MACHO – Bernard MARMION - Jean-Paul PEYRIN - Farid RAACH – Abdelhak RAJI - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHM - Gérard VIVES.

Excusés : Pierre BILLARD – Dominique DA ROCHA.

Assistent : Nicolas MAKSYMUK (Directeur Administratif) – Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant tous les membres de leur présence à cette dernière réunion de la Saison 2025/2026.

Il remercie l'équipe pour son investissement tout au long de la saison et souhaite à chacune et à chacun de profiter pleinement du repos estival.

Avant de dérouler l'ordre du jour, il évoque avec émotion l'état de santé préoccupant de Claude ADAM – Commissaire bénévole au service de l'arbitrage depuis de très nombreuses années au sein du District.

2. PV Comité Directeur du 30/06/2026

Le PV du 30/06/2026, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Projet Club / Labellisation - Les informations pour 2026/2027

Toutes les informations et éléments de communication sont présentés, ci-après, afin de préparer au mieux la saison prochaine.

Projet Club = Fin de la phase pilote, place au déploiement

Durant la saison 2025/2026, 12 Districts pilotes ont pu tester la démarche d'accompagnement des clubs à la démarche Projet Club qui tourne autour de plusieurs piliers :

- l'identification et la formation d'accompagnateurs de clubs ;
- l'organisation de réunion de secteurs avec les clubs du territoire ;

- la mise à disposition de l'outil informatique « Projet Club » dédié à la conception et la mise en œuvre de leur projet club.

Pour accompagner ce déploiement, plusieurs éléments et informations seront mis à disposition :

- une Charte Graphique du « Projet Club » ;
- une formation des accompagnateurs de club ;
- une réunion de Secteur.
- une vidéo de présentation du Projet ;
- une ouverture de l'outil à tous les clubs : dès le 24 août 2026, l'ensemble des clubs pourra se connecter à l'outil pour concevoir et mettre en œuvre son Projet Club (Vidéo tuto de connexion à l'outil pour les clubs en pièce jointe).

Les clubs seront informés le 8 juillet 2026 de l'arrivée prochaine de l'outil via un email qui contiendra une vidéo de présentation. L'objectif est de leur donner envie de découvrir l'outil dès sa sortie, fin août.

Une réunion d'information des référents est prévue le 09 septembre 2026 de 18h00 à 19h30 afin de répondre aux questions et aux interrogations.

Le CFI Projet Club sera également prochainement livré et sera une opportunité pour les clubs d'appréhender la notion de Projet Club avec une formation complète, concrète et adaptée à leur situation.

La saison 2026/2027 marque un tournant important pour le système de labellisation des clubs de la FFF. Lors de cette saison, la FFF poursuivra son travail en testant la nouvelle démarche auprès des 12 Districts Pilotes impliqués dans l'expérimentation depuis la saison 2025/2026.

Renouvellement des Conventions FFF – FFSA et FFF – FFH

Rappel des principaux points des conventions pour développer le para sport et l'accessibilité.

Conventions et partenariats en faveur de l'accessibilité

- Des conventions signées en 2025 avec FFH et FFSA visent à améliorer l'accessibilité.
- Ces conventions couvrent le développement des pratiques parasportives.
- La FFH et la FFSA sont partenaires depuis 2012 et 2002 respectivement.
- Leurs missions incluent l'organisation, la formation, la représentation et la promotion du sport adapté.

Objectifs et enjeux des conventions nationales

- Développer la pratique du football pour les personnes en situation de handicap.
- Renforcer le niveau des sélections et promouvoir une pratique inclusive.
- Créer une base de données partagée pour mesurer l'impact local.
- Collaborer sur la formation des éducateurs et arbitres.

Développement des pratiques et formations

- Identifier et déployer des pratiques prioritaires comme le para football adapté.
- Développer des séances dans des établissements spécialisés.
- Proposer des formations pour encadrer et arbitrer les disciplines parasportives.
- Accompagner les clubs dans leur démarche d'inclusion via guides et e-learning.

Haut-niveau, événements et collaborations locales

- Soutenir les sélections nationales pour obtenir des résultats sportifs majeurs.
- Accompagner l'organisation d'événements internationaux.
- Favoriser la coopération entre fédérations régionales et départementales.

- Mettre en place un comité de pilotage pour suivre le développement.

Ressources et acteurs du handicap

- La FFF propose des fiches pédagogiques et des ressources pour l'inclusion.
- Des leviers financiers sont disponibles via des projets sportifs et l'Agence Nationale du Sport.
- Des contacts clés sont disponibles pour répondre aux questions sur le déploiement.
- La direction de l'engagement et la technique nationale accompagnent les acteurs locaux.

• **LPIFF**

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur des principaux points abordés lors de la réunion du Comité Directeur du 04/07/2026.

Classements sportifs 25/26 et composition des groupes des Championnats Régionaux = approbation par le CD sous réserve des procédures en cours.

Barème disciplinaire 26/27 = validation d'un alignement sur les barèmes disciplinaires fédéraux.

Arbitrage : adoption des règlements pour 2026/2027.

Commissions Régionales = nomination pour 2026/2027.

Dettes Clubs = point est fait en séance sur la situation des clubs, à date. Les parts « district » des clubs débiteurs ne pourront pas être versées. Est rappelé que, seule, la Commission Régionale de solidarité traitera les situations pour lesquelles elle sera sollicitée.

Vacances CD LPIFF = des candidats seront proposés par le Président lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur.

4. La Vie du District

• **Agenda – Planning des activités**

28/08/2026 : Bureau 77 en visioconférence.

31/08/2026 : CD LPIFF.

04/09/2026 : Réunion CD 77 au Mée sur Seine.

Philippe COLLOT présente le Calendrier Prévisionnel 26/27 du Comité Directeur en précisant que celui-ci est toujours susceptible d'évoluer en cours de saison.

• **Affaires financières**

Accompagnement des clubs pour 2026/2027

Philippe COLLOT invite les membres du Comité Directeur à réfléchir sur l'accompagnement à proposer aux clubs pour la prochaine saison, sachant que le dispositif « Service Civique » a déjà été validé et que le programme global devra être entériné début septembre.

Clubs absents à la JND

Le Comité Directeur décide de ne pas amender les clubs absents excusés, même tardivement.

Barèmes Financiers 2026/2027

Le Comité Directeur adopte le barème pour la saison à venir en procédant aux ajustements suivants :

Annexe 2 RSG – Dispositions Financières :

Modification du montant des amendes pour les Autorisations :

- | | |
|--|---------|
| - Non homologation d'un tournoi | 60,00 € |
| - Demande d'homologation d'un tournoi déposée moins d'un mois avant sa tenue | 30,00 € |

[Sponsoring / Subventions / Partenariats](#)

Partenariats

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur de la signature d'un partenariat avec la Société POWERSHOT qui permettra aux clubs de bénéficier de réduction sur divers équipements de foot.

Subventions

Le Comité Directeur prend connaissance des informations FAFA, ci-après.

- Enveloppe FAFA Équipement LPIFF = 757 000 € (7,92 M€ au plan national)
- Enveloppe FAFA Transport LPIFF = 141 000 € (1,2 M€ au plan national) – la Ligue pourra aider 18 dossiers de location LLD en 26/27.
- Abondements Football Féminin = + 5000 € pour la création d'un éclairage pour un classement fédéral si l'aide minimale de la ligue est de 7500 € - + 10 000 € pour la création ou l'extension de vestiaires pour un classement fédéral si l'aide minimale de la ligue est de 15 000 € - + 30 000 € pour la création d'un terrain synthétique de Foot à 8 si l'aide minimale de la ligue est de 30 000 €.

Le Directeur Administratif indique au Comité Directeur que le District a établi les demandes correspondantes au dispositif « Partenariats Comités Sportifs Départementaux » du Conseil Départemental.

• **Affaires sportives**

[Pratique Foot Animation 2026/2027 \(Filles et Garçons\) – Calendrier 2026/2027 \(Filles et garçons\)](#)

Dans la continuité des évolutions demandées par la DTN, Philippe COLLOT rappelle les différentes étapes menées depuis la dernière réunion du Comité :

- coordination régionale visant à harmoniser les évolutions à mettre en place entre tous les districts ;
- planification des modifications à entreprendre sur les 2 saisons à venir ;
- travaux de transposition menés par l'Équipe Technique Départementale dans un délai contraint visant à adapter la pratique actuelle du district aux évolutions demandées.

Compte-tenu de ces éléments, le Directeur Administratif présente le schéma départemental prévu pour le Foot Animation pour la Saison 2026/2027 ainsi que le Projet de Calendrier Général, que le Comité Directeur approuve.

Les Règlements des différentes pratiques « Foot Animation » devront être modifiés et approuvés lors d'une réunion du Comité Directeur avant le lancement de la Saison 2026/2027.

[Calendrier Général & Calendrier Général « Foot Féminin »](#)

Le Directeur Administratif informe le Comité Directeur que le Calendrier Général pour les Groupes à 10 sera finalisé dès réception des grilles LPIFF. Les membres seront sollicités par voie électronique.

Compte-tenu des incertitudes liées aux engagements et retraits de dernière minute, le Calendrier Général « Foot Féminin » sera soumis à l'approbation du Comité Directeur lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

[Classements 2025/2026 – Composition des Groupes des Championnats Départementaux 2026/2027](#)

Le Comité,

Après avoir pris connaissance des classements des Championnats Départementaux de la saison 2025/2026, lesquels classements ont été arrêtés sous réserve des procédures en cours, des descentes du Championnat Régional 3 (ou Régional 2 pour les CDM et les U15) vers D1 des équipes Seine et Marnaise à l'issue de ladite

saison et des propositions de composition des groupes 2026/2027 des Championnats Départementaux, qui tiennent compte :

- du positionnement géographique des équipes comme ligne directrice (sauf les D1 de chaque catégorie),
- Des désidératas des clubs présentés dans les délais,
- des incidents disciplinaires de la saison écoulée et de la demande des autorités territoriales suite à des faits de violence, dont le football n'est pas responsable mais qui ont une répercussion sur sa pratique, qui entraînent l'impossibilité à deux clubs de se rencontrer, le district s'efforçant dans ces derniers cas et dans la limite des possibilités, de ne pas sortir le même club de son périmètre géographique, 2 saisons de suite, et favorisent une répartition équilibrée des montants et descendants au sein d'une même division.

Vu les dispositions de l'article 14 du Règlement Sportif Général du District,

Vu les dispositions de l'annexe 5 du Règlement Sportif Général (structure des championnats),

Entérine, sous réserve des procédures en cours, les classements des Championnats Départementaux de la saison 2025/2026,

Et adopte, sous réserve des éventuelles procédures en cours (1), la composition des groupes 2026/2027 des Championnats Départementaux suivants :

- . Seniors (sauf la dernière division),
- . U18 (sauf la dernière division),
- . U16 (sauf la dernière division),
- . U15 (sauf la dernière division),
- . U14 (sauf la dernière division),
- . Anciens (sauf la dernière division),
- . Seniors du Dimanche Matin (sauf la dernière division),
- . Futsal Senior Masculin (sauf la dernière division),

Voir Rubrique Documents du site du District : [Combined PDF](#)

Rappelle à toutes fins utiles aux clubs participant aux Championnats Départementaux Seniors qu'ils sont soumis à des obligations en termes d'engagement d'équipes,

Les invite à prendre connaissance desdites obligations et de la sanction afférente en cas de non-respect de celles-ci (cf. articles 11.1 du Règlement Sportif Général du District).

(1) Sont identifiées en jaune *dans la liste reprise en annexe*, les situations relatives à des procédures en cours connues à la date d'établissement de la composition des groupes ou à des procédures susceptibles d'être initiées par suite de décisions qui ne sont pas encore devenues définitives.

D'autres procédures pouvant encore être engagées, l'absence de mention quant à une procédure ne saurait permettre de figer la position du club dans telle ou telle division.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la LPIFF dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77.

• Vie des Clubs

[Inactivités partielles](#)

Crouy sur Ourcq : U14/U15. [Le Comité Directeur émet un avis favorable.](#)

• **Affaires Administratives**

Commissions / Fonctions

Gérard CEGLIE : souhaite devenir délégué officiel. [Transmis au Président de la Commission pour avis.](#)

Maxence ABDEN : souhaite devenir observateur en arbitrage au sein du District 77. [Après avis du Président de la CDA, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Maude DESNOT : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Féminines. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Reprise des dossiers

Florian SEROUART : fait acte de candidature pour intégrer la Commission féminines. [Après avis de la Présidente de la Commission, la décision est différée au début de la saison prochaine.](#)

Alexis BUITRON : souhaite intégrer le corps des délégués du 77. [Compte-tenu qu'il tient cette fonction au sein de la LPIFF, le Comité Directeur valide sa demande.](#)

Ludovic VAN PRAET : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Foot Animation. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Marielle BAUD : fait acte de candidature pour intégrer la Commission des délégués. [Après avis du Président de la Commission, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Nomination des Commissions Départementales, des Observateurs en arbitrage et des délégués officiels pour la Saison 2026/2027

Philippe COLLOT rappelle que les Président-e-s de chaque commission ont été sollicités afin de faire le point sur leurs effectifs.

Le Comité Directeur renomme toutes les commissions départementales pour la Saison 2026/2027 (liste diffusée sur le site du district), à l'exception de la Commission Technique pour laquelle un point complémentaire sur l'effectif doit être effectué avec le Président de ladite commission.

Observateurs en Arbitrage

- Klara GONCALVES (stagiaire pour 2026/2027)
- Lucie LEMPEREUR
- Mohamed Moriba DIAKITE
- Fabrice ZANNIER
- Dominique CHATELLIER
- Claude ADAM (Futsal)
- Thierry BLANC
- Bastien DARREHORT
- Naoufel DJILALI
- Mokola DOUCOURE
- Laurent LITRE
- Bernard MARMION
- Florent MARMION
- Denis MATEI
- Jimmy MELUT
- Jean-Marie ROBY
- Emmanuel TULOUP
- Mehdi MZOUGHJI (Stagiaire pour 2026/2027)
- Thomas VENANT CABASSET
- Fabien EL MKELLEB
- Maxence ABDEN (Stagiaire pour 2026/2027)

Délégués Officiels

AROUNI KAMEL
BAUD MARIELE
BISMUTH FREDDY
BURTONT PASCAL
CARDOUX DANIEL
DA SILVA MANUEL
DENIS JEAN MARC
DOMINGOS CHRISTINE
FORCARD JEAN PIERRE
GHAMZI MYRIAM
GHRAIRI SAMIR
GLISE BRUNO
GULIANI PATROCIA
HAMDAOUI NASSIMA
HORMI ABDELHAFID
IDIR MUSTAPHA
JEAN MARIE CHRISTOPHER
LE COURT FRANCK
LENGLET HERVE
LOISEL EMMANUEL
MAETZ MICKAEL
MARQUES JULIO
MAYEMBA OLIVIER
MEGHAIZANI FOUAD
MORREELS MICHEL
OUBBANA KADOUR
PHILIPPE PATRICK
RENETS HASSEN
SAUTEREAU BRUNO
TAHIRI MUSTAPHA
VESCHAMBRE OLIVIER
ZENAINI MOHAMED

Modifications aux textes réglementaires 2026/2027 (suite)

Le Directeur Administratif présente au Comité Directeur :

- les propositions d'évolution des Articles 10.8 – 44.2 - 44.3 ainsi que l'annexe 6 du RSG du district qui nécessitaient un approfondissement sont validés par le Comité Directeur.
- une évolution de l'échelle des sanctions financières liées aux incidents disciplinaires ; Après présentation par le Directeur Administratif, le Comité Directeur valide l'évolution des sanctions ainsi que du barème financier en découlant afin d'être en conformité avec celui de la Ligue.

Les Annexes 4-5 du RSG ainsi que le Règlement de la CDPME seront validées lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Le Règlement du Challenge FAIR-PLAY

Le Comité Directeur étudie l'évolution des sanctions administratives 24/25 vs 25/26, considérant qu'un des objectifs de l'opération est de les réduire.

Catégories bénéficiant du Challenge Fair-Play	Total Saison 24/25	Total Saison 25/26	AVTs 24/25	AVTs 25/26	EXCs 24/25	EXCs 25/26
Seniors D1	670	657	615	602	45	52
Seniors D2	1798	1584	1588	1431	187	133
Seniors D3	1783	1611	1537	1437	213	154
U18 D1	479	497	397	390	63	100
Seniors Féminines D1	100	107	73	97	14	10

	4830	4456	4210	3957	522	449
<i>Comparaison entre les deux saisons</i>		-374		-253		-73

Après échange entre les participants, décision est prise de reconduire le Challenge pour la Saison 2026/2027. Par ailleurs, il prend connaissance des lauréats 2025/2026 et les félicite :

- SEN D1 FEM = TRILPORT
- U18 D1 = CHELLES
- SEN D1 = CLAYE-SOUILLY
- SEN D2 A = TRILPORT
- SEN D2 B = COUNTRY ACADEMIE
- SEN D2 C = MORMANT
- SEN D3 A = VAL D'EUROPE
- SEN D3 B = ST MARD
- SEN D3 C = MEAUX
- SEN D3 D = GUIGNES
- SEN D3 E = DAMMARIE-CITY
- SEN D3 F = MORET VS

Le Règlement du Carton Blanc = extension aux SEN D2/D3 – U14 D2. Après échanges les membres décident l'extension pour la saison 2026-2027 aux catégories précitées.

Le Règlement Intérieur de la CDA = celui-ci est reconduit à l'identique pour la Saison 2026/2027.

Gestion Sociale

Ludovic VANTYGHEM

L'alternante juridique a été validée et la lettre de promesse d'embauche lui a été transmise, il s'agit de Madame CLIER Maëva.

La promesse d'embauche pour Lionnel INJAI va être faite concernant le poste envisagé avec un début d'activité pour le 2 septembre 2026.

Le dossier Tony DOS SANTOS ALVES est en cours d'évolution.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

06/07/2026 : SDJES. Colloque « Sport et Citoyenneté dans les Territoires ».

07/07/2026 : Préfecture. FIPD 2026 (instruction des demandes en cours).

07/07/2026 : Conseil Départemental. Ambassadeur du sport en seine et Marne.

LPIFF

30/06/2026 : document de cadrage du Challenge Régional U9 et Challenge Régional U11.

07/07/2026 : calendrier prévisionnel des activités de la CRA (dates dédiées aux regroupements des CTA).

FFF/LFA

01/07/2026 : Conventions nationales renouvelées avec la FFSA et FFH.

03/07/2026 : lancement de la Campagne 26/27.

06/07/2026 : enveloppes régionales FAFA 26/27.

07/07/2026 : visioconférence « actualités RH ».

Clubs

02/07/2026 : FC DONNEMARIE-DONTILLY. AG club.

6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

Rapprochement bancaire :

Fait et tout est OK.

Saisie des amendes :

Reste simplement les amendes JND.

Relevé 57 :

Lancé ce jour.

Pilotage Budget

Estimation faite par rapport au Budget Prévisionnel du début de saison 2025/2026.

Confirmation de l'utilisation de la totalité de la provision « Aide aux Clubs », soit 90 000 €.

Concernant la provision « Travaux » de 65 000 €, celle-ci n'a pas été utilisée totalement.

Mais Christine a inclus les travaux pour l'éclairage du terrain et donc il nous reste une enveloppe de 15 000 €.

➤ **CHARGES :**

+ 1 % par rapport aux Charges Prévisionnelles du début de saison 2025/2026.

Ce qui nous conforte dans nos actions à ce jour avec des charges que nous avons su maîtrisées.

Points particuliers

- Achats en hausse pour les Equipements, Récompenses, JND, etc... suite aux nombres supplémentaires d'événements et de remises **(+9,35%)**
- Impôts, Taxes : en hausse **(+8,57%)**
- Charges exceptionnelles et Amortissements : en diminution **(-13%)**

➤ **PRODUITS :**

+ 7,5 % par rapport aux Produits Prévisionnels du début de saison 2025/2026.

Nos prévisions ont été dépassées malgré avoir la révision des calculs suite au nombre de licences totales.

En conclusion, l'analyse démontre une situation excédentaire à date.

Toutefois, nous attendons la vérification du Cabinet Comptable Bizouard, début septembre pour confirmer les chiffres exacts.

D'après notre point finance de ce mardi, nous serions sur excédent avoisinant les 80 000 € + 15 000 € restant des travaux soit 95 000 €.

On vous propose dans ce cas, de prévoir des provisions clubs pour 60 000 € et de travaux de 30 000 €.

7. Technique

Abou KARAMOKO étant absent le Directeur Administratif fait une présentation du Calendrier PPF suite à quelques modifications.

8. Arbitrage

Fabien MKELLEB informe le Comité Directeur des points, ci-après.

La CDA a travaillé sur l'établissement d'un planning des activités pour la saison 2026-2027.

Un projet de création d'un Label Arbitrage a été réalisé.

9. Questions diverses / Tour de table

Jean-Marie RENAUD : Evoque le fait qu'un certain nombre de documents obsolètes encombrant les différentes rubriques sur le site du District et qu'il serait souhaitable de mettre à jour afin de faciliter la clarté de lecture.

Fin de la réunion : 21h45.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : 28/08/2026 en visioconférence.

Comité Directeur : 04/09/2026 au Mée sur Seine

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Jean-François DIDIER



DISTRICT DE SEINE & MARNE DE FOOTBALL

Bureau du Comité Directeur

Relevé de décisions

Réunion du 28/08/2026 - 18h00 en Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Présents : Jean-François DIDIER – Cédric GUILLOSO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD -
Ludovic VANTYGHEM – Gérard VIVES.

Excusée : Monique MACHO.

Participe : Nicolas MAKSYMUK – Directeur Administratif.

Philippe COLLOT ouvre la 1^{ère} réunion de saison en espérant que tout le monde a passé d'excellents congés estivaux.

Le Bureau adresse ses meilleures pensées à Monique MACHO suite au deuil qui frappe sa famille.

1. Modernisation des installations de Montry

Philippe COLLOT effectue un point de situation sur ce dossier. Le Bureau décide d'adresser à la Mairie de Montry une déclaration d'intention pour la réhabilitation de la tribune actuelle (mise en béton), afin d'obtenir confirmation qu'un permis de construire n'est pas nécessaire.

Par ailleurs, il indique que l'actualisation du devis de la Société RENOVIMMO pour la pose d'une main courante est toujours en cours et que la Société TECELEC interviendra début septembre dans le cadre du passage en LED de l'éclairage.

2. Projet Club – informations saison 26/27

Le Bureau prend connaissance du message FFF du 24/08/2026 concernant plusieurs informations importantes sur ce dossier, notamment, le lancement officiel du **Projet Club** pour la saison 2026/2027.

Modalités d'accompagnement des clubs

- Ouverture de l'outil à tous les clubs

L'outil Projet Club est accessible à l'ensemble des clubs à compter du 24 août 2026. Une communication nationale est envoyée aux clubs afin de les inviter à se connecter via Footclubs et à découvrir l'outil et un tutoriel de connexion est mis à disposition.

- Réunion nationale de lancement

Une réunion à destination des Ligues et Districts est programmée le mercredi 9 septembre 2026 de 18h00 à 19h30. Chaque instance doit désigner des référents territoriaux chargés du déploiement du Projet Club.

- Accompagnement des territoires

- Formation des accompagnateurs de clubs
- Organisation des réunions de secteurs auprès des clubs

- Calendrier prévisionnel

24 août 2026 : ouverture de l'outil aux clubs.

9 septembre 2026 : réunion nationale de lancement.

Mi-septembre 2026 : déploiement des formations des accompagnateurs.

Fin septembre 2026 : organisation des réunions de secteurs avec les clubs.

Philippe COLLOT précise que le Projet Club entre donc dans sa phase opérationnelle avec une ouverture généralisée aux clubs. Il indique que le District doit désormais structurer son dispositif d'accompagnement, déterminer les référents, former des accompagnateurs et organiser des réunions de présentation afin d'assurer une appropriation rapide de l'outil par les clubs. Il propose l'équipe, ci-après, que le Bureau valide :

- Xavier MOPIN (CTD-DAP) – dans le cadre du Nouvel Label en lien avec le Projet Club.
- Jean-Marc ELIASY (CTD-DAP) – dans le cadre du Nouveau Label en lien avec le Projet club.
- Lionnel INJAI (Conseiller en Développement Associatif) – Référent auprès des clubs.
- Nicolas MAKSYMUK (Directeur Administratif) – chargé de coordonner le dispositif.
- Jean-Paul PEYRIN (Représentant CD)

Il ajoute que la CDIF doit être également associée car elle sera amenée à dispenser des modules de formation en lien avec le Projet Club.

3. Soirée des champions 2026 – Réunion d'informations des clubs du 08/09/2026

Le Bureau fait le point sur le nombre de participants, à date. Comme l'année passée, la soirée se déroulera en 2 parties : une 1^{ère} concernant les informations nécessaires au lancement de la Saison 2026/2027 (évolutions réglementaires, actions d'accompagnement des clubs, formations, Championnat U17, modification de la Pyramide SEN D3 à l'issue de la saison, ...), puis une 2^{ème} mettant à l'honneur tous les champion(ne)s 25/26, les vainqueurs du Challenge FAIR-PLAY, les Majors Arbitres, ainsi que les lauréats de l'Opération « Carton Vert ». Cette soirée sera également l'occasion d'activer la nouvelle action fédérale récompensant la longévité des arbitres officiels.

Après échange entre les participants, le Bureau décide de proposer au Comité Directeur l'Ordre du Jour, ci-après.

- Ouverture / Présentation / animation de la soirée (Cédric GUILLOSO)

- Évolutions réglementaires – rappel création du Championnat U17 – modification de la Pyramide du Championnat SEN D3 à l'issue de la Saison 26/27 (Nicolas MAKSYMIUK)
- Accompagnement des clubs 26/27 (Gérard VIVES)
- Label « Clubs Citoyens » (à déterminer)
- Projet Club (à déterminer)
- Calendrier des formations techniques (Abou KARAMOKO)
- Calendrier des formations arbitrales (Fabien MKELLEB)
- Évolutions des lois du jeu (Thomas VENANT-CABASSET)
- Remise des trophées 2025/2026
 - Champion(ne)s de chaque catégorie
 - Major Arbitres + reconnaissance institutionnelle dans le cadre de la longévité dans la fonction
 - Vainqueurs du Challenge Fair-Play
 - Lauréats de l'Opération « Cartons Verts ».

4. Affaires Financières

Accompagnements des Clubs pour 2026/2027

Après échange entre les participants, le Bureau détermine un projet d'accompagnement des clubs 2026/2027 à soumettre au Comité Directeur lors de la prochaine réunion.

- Dispositif Service Civique (déjà validé par le CD)
- Kits Tournoi « Foot Animation » (2 possibles par saison)
- Challenge FAIR-PLAY
- Participation au Projet FFF en cours d'élaboration « acquisition de mini-buts »
- Gratuité des modules de formation des participantes à l'École des Ambassadrice du Football 77 26/27.
- Label « Clubs Citoyens » (déjà validé par le CD)

Appels à Projets Districts financés par la LPIFF

Le Bureau prend note de la demande de la LPIFF de transmettre le bilan financier des actions financées sur la Saison 2025/2026 pour le 15/10. Il charge le Directeur Administratif de préparer le dossier pour l'échéance fixée.

Relevé Clubs n°57

Le Bureau prend connaissance du solde débiteur, à date = 53 601,60 €.

Le Trésorier Général rappelle que l'échéance est fixée au 31/08 avec une date limite de règlement au 18/09 à 12.00 et que les clubs ont été relancés dernièrement.

Pénalités financières – Dispositif Service Civique 2025/2026

Le Bureau examine la situation des clubs qui ont été pénalisés suite à la non-transmission dans les délais fixés des documents obligatoires.

Outil KAHOOT

Cet outil fait partie intégrante des dispositifs pédagogiques prévus dans le cadre de la FIA 2.0. A ce titre, le Bureau prend connaissance d'une information de l'IEFF qui indique avoir négocié un contrat cadre avec le prestataire, qui permet d'obtenir une licence conforme pour un montant 440 € au lieu de 684 € pour 3 saisons. Le Bureau demande au Directeur Administratif de valider auprès de la LPIFF une demande de licence.

FDVA 2

Philippe COLLOT informe le Bureau de la baisse très importante (- 80%) de la subvention accordée au District par le SDJES pour 2026, dans le cadre du Fond de Développement de la Vie Associative. Bien que comprenant qu'un exercice de répartition soit toujours compliqué à réaliser et que les budgets alloués par l'état soient rarement à la hausse, une telle baisse est surprenante et inattendue, sachant qu'aucun signe « avant-coureur » ne pouvait laisser imaginer une telle décision.

Il souligne qu'il s'agit d'une immense déception, eu égard à l'implication importante du District dans la vie sportive départementale depuis plusieurs années.

Après échange entre les participants, décision est prise d'adresser un courrier à Monsieur l'Inspecteur du SDJES afin de lui exprimer notre incompréhension.

ANS – PSF

Philippe COLLOT informe le Bureau que la somme de 31 000 € a été attribuée au District dans le cadre du développement de la pratique, de l'éthique et de la citoyenneté.

5. Affaires Administratives

[Réunion des Directeur\(ice\)s Administratifs de District](#)

Le Bureau prend note que la prochaine réunion se tiendra les 31/03 et 01/04/2027.

[Demande Club](#)

LONGUEVILLE : sollicite une dérogation pour mutés supplémentaires suite à la création d'une équipe CDM. La demande répondant aux critères réglementaires fixés dans le cadre d'une création d'équipe, le Bureau valide cette demande.

[Accompagnement FFF des Conseillers en Développement Associatif](#)

Les Conseillers en Développement Associatif devront suivre un programme de formation obligatoire piloté par l'IEFF et des temps d'échanges spécifiques. Une participation financière sera demandée au District employeur.

Le Bureau demande au Directeur Administratif de bien anticiper, afin de veiller à ce que Lionnel INJAY soit bien disponibilisé aux dates prévues.

Par ailleurs, Philippe COLLOT informe le Bureau avoir signé la Convention de Financement transmise par la FFF (17 076 € pour 26/27 et 21 000 € les saisons suivantes) dans le cadre du recrutement par le District du Conseiller en Développement Associatif et de la nécessité de transmettre le contrat de travail et la fiche de poste signés par le salarié et l'employeur.

[FIA 2.0](#)

La Direction de l'Arbitrage organise un webinaire à destination des acteurs de l'arbitrage les 14 et 22/09 à 18h30 en visioconférence. L'objectif est de rappeler le cadre et les exigences de la FIA 2.0, d'accompagner les formateurs dans l'utilisation de la plateforme « Portail Formation » et de présenter les nouveaux contenus pédagogiques post FIA qui viendront enrichir le parcours de formation des arbitres.

Le Bureau demande au Directeur Administratif de bien vouloir vérifier que l'information soit bien descendue jusqu'à la CDA et au CTA.

Désignation de l'éducateur en charge des équipes pour la Saison 26/27

Les clubs ont reçu un message de la LPIFF le 30/07 les informant de saisir impérativement l'identification de l'éducateur responsable de chaque équipe du club, qu'elles évoluent au niveau régional ou départemental (sans exiger un certain niveau de diplôme).

Cette démarche s'inscrit dans une action structurante permettant d'améliorer progressivement l'encadrement technique des clubs. Elle permet également à la commission compétente de statuer sur des demandes de dérogation qui pourraient être formulées par les clubs qui accèdent à un championnat pour lequel l'éducateur en charge de l'équipe doit être titulaire d'un certain niveau de diplôme.

Un imprimé de désignation doit impérativement être transmis avant le 1^{er} match de l'équipe concernée (L'inscription dans FootClubs ne pas permet de satisfaire aux dispositions de l'Article 11.3 du RSG).

Le Bureau demande au Directeur Administratif de bien vouloir diffuser un rappel sur le site du District.

Formations « Tout Terrain »

Après analyse de difficultés rencontrées par les clubs au cours de la saison écoulée et des enjeux fédéraux à venir, le Bureau demande à CDIF de bien vouloir planifier les modules, ci-dessous, à destination des clubs, pour 2026/2027 :

- Rubrique « Vivre ensemble dans son club » =
 - faciliter les rencontres – le Délégué de terrain du club (e-learning – auto-formation 30') ;
 - réagir face à un conflit (e-learning – auto-formation 30' + atelier en présentiel ½ journée) ;
 - devenir délégué de terrain de club (présentiel ½ journée).
- Rubrique « Gérer son club » =
 - Appréhender les responsabilités de son club et de son dirigeant (Visioconférence 2h) ;
 - CFI « Projet Club » (présentiel ½ journée).
- Rubrique « Développer son club » =
 - Méthodologie de projet (présentiel ½ journée).

Projet de Convention « éthique » des commissaires du District

Philippe COLLOT présente au Bureau, pour avis, un projet de convention à destination de tous les commissaires du District. Il a pour objectif de garantir le respect des valeurs qui fondent l'action du District et de promouvoir une gouvernance exemplaire, responsable et transparente au service du Football Départemental. En la signant, chaque commissaire s'engage à respecter l'intérêt général, la collégialité, la loyauté, l'assiduité, l'intégrité, l'honorabilité et l'engagement.

Après échange entre tous les participants, le Bureau décide de soumettre le projet à la validation du Comité Directeur.

Commission Technique

Philippe COLLOT évoque avec le Bureau la situation du Président de la Commission au regard d'une possible prise de fonction au sein de l'AEF. Après échange entre les participants, compte-tenu du plan d'actions que le Comité Directeur souhaite voir mener par la Commission Technique, le Bureau émet des réserves sur la possibilité de pouvoir exercer dans de bonnes conditions les deux responsabilités par la même personne. Un point sera effectué en début de semaine avec les personnes concernées.

6. Affaires sportives

Situation des installations suite à l'épisode caniculaire de cet été

Philippe COLLOT partage aux membres du Bureau la situation de certains districts de province vis-à-vis de la reprise des championnats, suite au nombre important de terrains impraticables. Il précise que traditionnellement les compétitions redémarrent beaucoup plus tôt en province qu'en IDF : pratiquement 1 mois. A ce jour, les districts franciliens ont très peu de remontées officielles des clubs faisant état de l'impraticabilité de leurs installations pour une longue durée (1 pour le 77 à ce jour). L'évolution de cette situation dans les prochaines semaines sera suivie avec attention pour la Seine et Marne afin de savoir s'il convient d'envisager, ou pas, des dispositions spécifiques.

Calendriers Généraux 2026/2027 (dernières divisions)

Le Directeur Administratif établit un point de situation pour chaque catégorie. Il souligne, qu'avec la création des Championnats U15 et U17, l'engagement des équipes « jeunes » est peu à peu lissé et que les pyramides s'inversent dans certaines catégories. Cette évolution est à observer avec attention car une proposition de modification de la structure de certains championnats sera probablement à proposer lors d'une prochaine Assemblée Générale du District.

Considérant que des engagements et retraits sont encore transmis par les clubs à ce jour, il précise qu'il soumettra au Comité Directeur la validation des Calendriers des dernières divisions lors de la réunion du 04/09, pour une diffusion aux clubs le 08/09.

Ententes 2026/2027

Le Bureau approuve les demandes, ci-après.

Presles / Chevry	Presles club support = +55
Presles / Chevry	Presles club support = U16 D3
Presles / Chevry	Presles club support = +45
Chevry / Presles	Chevry club support = Vétérans D2
Changis / Congissois	Changis club support = Vétérans D3
Fertoise / Changis	Fertoise club support = +55
Fertoise / Changis	Fertoise club support = +45

Pour rappel, les ententes ne peuvent être validées que pour les clubs à jour de leur situation financière vis-à-vis des instances.

Trophée des Champions 25/26 (Masculins et Féminins)

Les rencontres se dérouleront le 16/09/2026 sur les installations Maurice GROUSELLE à Chelles. Une réunion d'organisation sur site aura lieu le 01/09 prochain. Afin de sécuriser au maximum la manifestation, le Bureau entérine la mise en place d'une équipe de sécurité.

Opération « Cartons Verts »

Le Bureau prend connaissance du bilan 2025/2026 pour le District :

- 488 jeunes sont récompensés

- 140 x U14
- 92 x U15
- 131 x U16
- 125 x U18
- Pour 22 clubs
- Le club de Vaires est le plus représenté avec 43 joueurs récompensés au total.

Il proposera au Comité Directeur de reconduire la participation du District pour 2026/2027.

Critériums Régionaux U12/U13

Le Bureau prend connaissance de la constitution des poules pour la saison à venir. 37 clubs en U13 et 80 en U12. A noter pour la Seine et Marne, qu'un club n'est pas reconduit par rapport à la saison passée en U13, un en U12 et qu'un nouveau club est intégré au Niveau Espoir en U12.

7. Divers

École Internationale MLV

Le Bureau prend connaissance de la demande de l'établissement concernant le prêt des installations de Montry selon les mêmes modalités que la saison écoulée. Le Bureau valide la demande en tenant compte des contraintes habituelles d'utilisation.

Journées inter-régionales FFF - 2026/2027

Le Bureau prend note du format des journées FFF pour cette saison et des dates retenues pour l'IDF : 01 et 02/10/2026 au sein de la Ligue du Grand Est. Comme la saison passée, chaque district sera représenté par le Président(e), accompagné(e) de 2 membres de son Comité Directeur, ainsi que du directeur Administratif.

Mairie de Moussy le Vieux

Philippe COLLOT informe les membres du Bureau de la Réponse de Monsieur le Maire suite au courrier transmis par le District le 16/07, face à la situation du Club FUTSAL de la Ville.

Association Léo Lagrange Sport

Le Bureau prend connaissance de la demande d'intervention de l'association pour une intervention en milieu carcéral (CP de Meaux), le 02/09. Ludovic VANTYGHEM prend en charge le bouclage du dossier.

Tour de table

Ludovic VANTYGHEM : rappelle au Bureau la mise en place des nouveaux horaires administratifs à compter du 01/09/2026.

Jean-Marie RENAUD : informe avoir été contacté par l'acquéreur des anciens locaux de MELUN concernant des archives retrouvées dans les locaux et qu'il se chargera d'aller en vérifier la nature.

Philippe COLLOT : adresse ses sincères remerciements à la Commission Logistique (Dominique CHATELLIER et Serge L'HOSTELLIER) pour la remise en peinture des locaux de Montry.

Fin de la réunion : **20h45**.

Président de Séance : **Philippe COLLOT**.

Secrétaire de Séance : **Jean-François DIDIER**.



Comité Directeur

EXTRAIT PROCÈS VERBAL du vendredi 4 septembre 2026

Le Comité Directeur valide les dispositions, ci-dessous :

1/ Composition des groupes pour la Saison 2026/2027

Validation des groupes de dernières divisions sauf U18, U15 et Féminines Seniors, U18 et U15.

SENIORS D3 Groupe F : retrait de l'équipe de Montereau 3, demande de changement de groupe de AVON, le Comité valide le changement de groupe.

VETERANS D3 Groupe C : retrait de l'équipe de Pays Bières. Conformément à l'article 14.8 du R.S.G. (vacance dans un groupe), le club de PROVINS MJC accède à cette poule.

2/ Ententes

Rappel de l'Article 11.5 - ENTENTES du Règlement Sportif Général du District :

« En cas de non-renouvellement de l'entente, le club support conservera la place acquise à l'issue de la saison sportive. »

VETERANS :

ALLIANCE 77/REAU

Club support : ALLIANCE 77

Catégorie en entente : VETERANS D2

ALLIANCE 77/REAU

Club support : ALLIANCE 77

Catégorie en entente : VETERANS D4

MAGNY/BUSSY

Club support : MAGNY

Catégorie en entente : VETERANS D4

+45 ANS :

REAU /ALLIANCE 77

Club support : REAU

BUSSY / MAGNY

Club support : BUSSY

55 ANS :

CAMPELIENNE / CRISENOY / ARC EN CIEL

Club support : CAMPELIENNE

U18 :

QUINCY/NANTEUIL

Club support : QUINCY

Catégorie en entente : U18 D2

AVONNAISE/FONTAINEBLEAU

Club support : AVONNAISE

Catégorie en entente : U18 D2

PLAINE FRANCE / CLAYE SOUILLY

Club support : PLAINE FRANCE

Catégorie en entente : U18 D3

EMERAINVILLE/LESIGNY

Club support : EMERAINVILLE

Catégorie en entente : U18 D3

U17 :

FONTAINEBLEAU /AVONNAISE

Club support : FONTAINEBLEAU

Catégorie en entente : U17

U16 :

PLAINE FRANCE / CLAYE SOUILLY

Club support : PLAINE FRANCE

Catégorie en entente : U16 D3

EMERAINVILLE/LESIGNY

Club support : EMERAINVILLE

Catégorie en entente : U16 D3

U14 :

PLAINE FRANCE / CLAYE SOUILLY

Club support : PLAINE FRANCE

Catégorie en entente : U14 D4

LESIGNY/EMERAINVILLE

Club support : LESIGNY

Catégorie en entente : U14 D4

Le Comité ne peut valider l'entente Misy Villeneuve / Villeneuve en U16, le club de Villeneuve étant d'une autre Ligue (Article 39 RG FFF).

2/ Validation des règlements

Annexe Financière Foot Animation
Règlement des Critériums Excellences Foot Animation
Règlement des Critériums Espoirs Foot Animation
Règlement du Critérium +55 ans

3/Calendrier Général

U17



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du jeudi 10 septembre 2026

Réunion organisée par voie électronique (Article 13.7 des Statuts du District)

Le Comité Directeur valide les dispositions, ci-dessous.

1/ Composition des groupes pour la Saison 2026/2027

Au vu de l'instabilité des engagements en U18 D3, il est décidé de reporter la journée du 20/09/2026, le championnat débutera le 04/10/2026.

Validation des groupes U15 de la dernière division.

SENIORS D3 Groupe E : suite au changement de groupe d'AVON, demande de changement de groupe de LESIGNY, le Comité valide le changement de groupe.

SENIORS D3 Groupe D : suite au changement de groupe de LESIGNY. Conformément à l'article 14.8 du R.S.G. (vacance dans un groupe), le club de FONTENAY TRESIGNY accède à cette poule.

U15 D1 : demande de CRECY FC de descendre en dernière division. Conformément à l'article 14.8 du R.S.G. (vacance dans un groupe), cette place sera proposée au premier non accédant.

VETERANS D2 Groupe B : retrait de l'équipe de FONTENAY TRESIGNY. Conformément à l'article 14.8 du R.S.G. (vacance dans un groupe), le club de VAIRES accède à cette poule.

VETERANS D3 Groupe A : suite à l'accession de VAIRES en D2. Conformément à l'article 14.8 du R.S.G. (vacance dans un groupe), le club de LE PIN accède à cette poule.

VETERANS D3 Groupe C : retrait de l'équipe de MORET VENEUX. Conformément à l'article 14.8 du R.S.G. (vacance dans un groupe), le club de OLYMPIQUE DU LOING accède à cette poule.

2/ Ententes

BOISSISE/PAYS BIERES

Club support : BOISSISE

Catégorie en entente : U16 D3 équipe 21

PAYS BIERES/ BOISSISE

Club support : PAYS BIERES

Catégorie en entente : U16 D3 équipe 22

PAYS BIERES/ BOISSISE

Club support : PAYS BIERES

Catégorie en entente : U14 D2

BOISSISE/PAYS BIERES

Club support : BOISSISE

Catégorie en entente : U14 D4

ST GERMAIN LAVAL /MAROLLES

Club support : ST GERMAIN

Catégorie en entente : U14 D4

MAROLLES/ST GERMAIN LAVAL

Club support : MAROLLES

Catégorie en entente : VETERANS D4

DAMMARTIN/ST PATHUS

Club support : DAMMARTIN

Catégorie en entente : U15F

DAMMARTIN/ST PATHUS

Club support : DAMMARTIN

Catégorie en entente : U18F

3/ Validation des règlements

Annexe 5 du RSG

Règlement des Championnats

4/ U18 D1 – Conséquences de la validation de la proposition de conciliation du CNOSF

Le Comité précise que Mme Nathalie LECLERCQ n'ayant pas pris part aux délibérations, n'a participé ni aux échanges ni à la décision relative au présent dossier,

Considérant la décision rendue dans le cadre du contentieux relatif à la rencontre U18 D2 – Poule B opposant l'USM Villeparisis à Champs FFC,

Considérant la proposition de conciliation formulée par la Conférence des Conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) dans le cadre de ce litige ;

Considérant que la Ligue de Paris Île-de-France de Football a validé la proposition de conciliation du CNOSF et qu'il appartient dès lors au District de Seine-et-Marne de tirer les conséquences sportives et administratives de cette décision ;

Considérant que cette décision a pour conséquence l'intégration de l'équipe U18 de l'USM Villeparisis dans la compétition correspondant à ses droits sportifs pour la saison 2026/2027 ;

Considérant que la composition des groupes du championnat U18 D1 pour la saison 2026/2027 a été arrêtée antérieurement à la validation de cette conciliation et que l'UMS Pontault-Combault a, dans ce cadre, été intégrée au groupe U18 D1 ;

Considérant qu'afin de tirer pleinement les conséquences de la décision de la Ligue de Paris Île-de-France et d'assurer son exécution, il convient d'intégrer l'USM Villeparisis au sein du championnat U18 D1 pour la saison 2026/2027 ;

Considérant que cette intégration intervient alors que les groupes ont déjà été constitués et que l'UMS Pontault-Combault y a été intégrée ;

Considérant qu'au regard de la date de validation de la conciliation, de la constitution déjà arrêtée des groupes et des calendriers de la saison 2026/2027, il convient, afin d'assurer l'exécution de cette décision sans remettre en cause l'ensemble de l'organisation sportive déjà arrêtée, de maintenir exceptionnellement l'UMS Pontault-Combault au sein du championnat U18 D1 ;

Considérant que cette situation conduit à porter, à titre exceptionnel, le nombre d'équipes composant le championnat U18 D1 de douze à treize équipes pour la seule saison 2026/2027 ;

Considérant que cette composition à treize équipes constitue une mesure exceptionnelle, directement liée à l'exécution de la décision résultant de la conciliation CNOSF et ne saurait constituer une modification pérenne de la structure du championnat ;

Considérant qu'à compter de la saison 2027/2028, le championnat U18 D1 sera de nouveau composé de douze équipes, conformément à la structure habituelle du championnat ;

Considérant qu'il convient, en conséquence, d'adapter l'Annexe 5 relative à la structure des championnats afin d'y faire figurer cette disposition exceptionnelle applicable à la seule saison 2026/2027 ;

Par ces motifs,

Le Comité Directeur,

Prend acte de la validation par la Ligue de Paris Île-de-France de la proposition de conciliation formulée par le CNOSF dans le cadre du litige relatif à la rencontre U18 D2 – Poule B opposant l'USM Villeparisis à Champs FFC,

Décide de tirer les conséquences de cette décision sur l'organisation du championnat U18 D1 pour la saison 2026/2027 ;

Décide d'intégrer l'équipe U18 de l'USM Villeparisis au sein du championnat U18 D1 pour la saison 2026/2027 ;

Décide de maintenir exceptionnellement l'UMS Pontault-Combault au sein du championnat U18 D1 ;

Décide, en conséquence, de porter exceptionnellement la composition du championnat U18 D1 à treize équipes pour la seule saison 2026/2027 ;

Précise que cette disposition est strictement exceptionnelle et limitée à la saison 2026/2027 ;

Décide que le championnat U18 D1 sera ramené à douze équipes à compter de la saison 2027/2028 ;

Décide que l'Annexe 5 relative à la structure des championnats sera adaptée afin de tenir compte de la présente décision et de préciser le caractère exceptionnel de cette composition à treize équipes pour la seule saison 2026/2027.

5/ Calendrier Général

U15



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 10 Septembre 2026

COMMISSION RESTREINTE

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

*Reports/Modifications

*Suspension de Terrain

*Retraits / Forfaits Généraux

REPORTS/MODIFICATIONS **Toutes Compétitions District**

Week-end du 19 et 20 Septembre 2026

Match 55829898 – U14 D2B du 19/09/2026

LOGNES 21 – BRIARD SC 21

Demande Footclubs du club de Lognes en date du 29/07/2026

Demande d'inversion et de modification d'horaire via FOOTCLUBS afin de disputer la rencontre à 15h00 sur les installations du club de Briard au lieu des installations du club de Lognes

Accord du club de Briard

Après vérification des occupations d'installations sportives pour la date de la rencontre aller (19/09/2026) ainsi que pour la date de la rencontre retour (29/05/2027), la Commission constate que des difficultés d'occupation subsistent :

- Le **19/09/2026**, les installations du club de Briard sont déjà occupées au même horaire (**15h00**) ;
- Le **29/05/2027**, les installations du club de Lognes sont également occupées au même horaire (**15h30**).

En conséquence, la Commission considère que l'inversion sollicitée ne permet pas, à ce stade, de résoudre les problématiques d'occupation des installations.

Par ces motifs

La Commission demande aux clubs de Lognes et de Briard de lui transmettre, au plus tard le 15/09/2026, leurs observations et/ou propositions permettant de résoudre la difficulté liée à l'occupation des installations concernées.

Par ailleurs, la Commission rappelle aux clubs les dispositions de l'article 10.5 du RSG - Le Calendrier :
« (...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en Seniors D1), le même jour et à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations (...) ».

Match 55860166 – U14 D2C du 19/09/2026

FONTAINEBLEAU 22 – MORMANT FC 21

Demande Footclubs du club de Fontainebleau en date du 08/06/2026

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS afin de disputer la rencontre à 12h00 au lieu de 15h30.

Considérant l'article 10.3 du RSG :

En cas de demande de changement d'horaire par le club recevant avant le mardi soir précédant la rencontre, les horaires suivants sont validés directement par le District :

« *Horaire initial : 15h30 ; horaire demandé compris entre 13h00 et 17h30.* »

Considérant que l'horaire sollicité par le club recevant (12h00) ne rentre pas dans la plage horaire autorisée (13h00 à 17h30), l'accord du club visiteur est obligatoire.

Décision

Demande refusée par le club de MORMANT FC.

CLUB DE PROVINS MJC

Considérant que le club de Provins Mjc a indiqué dans son dossier que l'horaire a domicile des rencontres serait de 10h30.

Considérant que l'équipe de Provins Mjc 31 a accepté la proposition du District pour accéder en division supérieure (D3C) suite à un retrait dans cette division.

Considérant que cette accession provoque maintenant un problème d'occupation sur les 4 dates suivantes :

- **20 septembre 2026**
- 22 novembre 2026
- 28 février 2027
- 14 mars 2027

Considérant que l'autre club utilisateur de l'installation bénéficie du même créneau horaire d'utilisation de l'équipement

Considérant qu'il appartient au club de Provins MJC de mettre en œuvre toute mesure nécessaire afin de remédier aux problèmes d'occupation de l'installation

Concernant la rencontre du 20/09/2026, la Commission demande au club de Provins Mjc de lui transmettre pour le mardi 15/09/2026 ces observations ou propositions permettant de résoudre la difficulté liée à l'occupation de l'installation

Match 55883565 – VETERANS D3C du 20/09/2026

PROVINS MJC 31 – MONTEREAU 31

Demande Footclubs du club de Provins Mjc en date du 10/06/2026

Demande d'inversion et de modification d'horaire via FOOTCLUBS afin de disputer la rencontre à 09h30 sur les installations du club de Montereau au lieu de 10h30 sur les installations du club de Provins

Décision

En attente de réponse du club de MONTEREAU.

SUSPENSIONS DE TERRAIN

Club de VILLIERS ST GEORGES

Suite à la décision de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire du 26/02/2026

« ... 54697527 : Fc Villiers St Georges / Vaux la Rochette du 05/10/2025 (Seniors D3D) (.../...) »

Par ces motifs et après en avoir délibéré hors la présence des personnes auditionnées ; Les personnes non-membres n'ayant pas pris part aux délibérations et à la décision ;

La Commission,

Jugeant en appel et dernier ressort ;

(.../...)

Porte à deux (2) matchs fermes la suspension de terrain de l'équipe du FC VILLIERS SAINT GEORGES évoluant dans le Championnat de D3/D du District de SEINE-ET-MARNE, Étant rappelé qu'il appartient à la Commission d'Organisation compétente du District de SEINE ET-MARNE de déterminer les modalités d'application de cette sanction. ... »

Considérant que la sanction initiale, à savoir un match ferme de suspension de terrain, a déjà été purgée partiellement (le 16 janvier 2026),

Considérant que la décision prononcée par la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire en date du 26 février 2026 à savoir un match supplémentaire ferme de suspension de terrain n'a pas été appliqué par la Commission d'Organisation au cours de la saison 2025/2026, Considérant qu'à l'issue de la saison 2025/2026, la sanction n'a donc pas pu être purgée dans son intégralité (reste 1/2 match à purger),

Par ces motifs :

La Commission informe le club de VILLIERS ST GEORGES que :

- La sanction restante sera applicable lors de la première rencontre à domicile de la saison 2026/2027.
- Les calendriers des championnats ayant été publiés, celle-ci sera donc applicable sur la rencontre ci-dessous :
 - Fc Villiers St Georges 1 – Brie Est Fc 1 Seniors D3D du 18/10/2026

la Commission communique la procédure à suivre :

Modalités à prévoir par le club :

Le club devra transmettre :

- Le nom du terrain de repli
- Une attestation de mise à disposition signée par le propriétaire des installations

Précision complémentaire :

Si l'équipe de VILLIERS ST GEORGES est désignée club recevant lors d'un match de Coupe, cette rencontre sera prise en compte dans la purge de la suspension de terrain.

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **VILLIERS ST GEORGES**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédant la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

Club de NANGIS

Suite à la décision de la Commission Départementale de Discipline du 13/05/2026

« ...53541028 Nangis Es 1 – Pontault Portugais 1°

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré, hors la présence de M. CARDOUX Daniel Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 du Règlement Sportif Général du District 77 de Football.

(.../...)

La Commission décide de suspendre le terrain de l'équipe de Nangis pour 2 matchs fermes.... »

Considérant que la décision prononcée par la Commission de Discipline en date du 13 mai 2026 à savoir 2 matchs ferme de suspension de terrain n'a pas été appliqué par la Commission d'Organisation au cours de la saison 2025/2026,

Considérant qu'à l'issue de la saison 2025/2026, la sanction n'a donc pas pu être purgée dans son intégralité (reste 0/2 match à purger),

Par ces motifs :

La Commission informe le club de NANGIS ES que :

- La sanction restante sera applicable lors des 2 premières rencontres à domicile de la saison 2026/2027.
- Les calendriers des championnats ayant été publiés, celle-ci sera donc applicable sur la rencontre ci-dessous :
 - Nangis 1 – Moret-Veneux 1 Seniors D2C du 27/09/2026
 - Nangis 1 – Ol Loing 1 Seniors D2C du 18/10/2026

la Commission communique la procédure à suivre :

Modalités à prévoir par le club :

Le club devra transmettre :

- Le nom du terrain de repli
- Une attestation de mise à disposition signée par le propriétaire des installations

Précision complémentaire :

Si l'équipe de NANGIS est désignée club recevant lors d'un match de Coupe, cette rencontre sera prise en compte dans la purge de la suspension de terrain.

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **NANGIS**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédant la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

RETRAITS/FORFAITS GENERAUX

Annulation de l'engagement après parutions des calendriers			
500365	MONTEREAU ASA 3	SENIORS D3F	102€
553720	PAYS BIERES 31	VETERANS D3C	102€
565184	LE PIN FC 21	U18 D2A	102€
541364	MORET VENEUX 31	VETERANS D3C	102€
500773	FONTENAY TRESIGNY AS 31	VETERANS D2B	102€
500773	FONTENAY TRESIGNY AS 21	U16 D3	102€
551739	CHESSY ACADEMY 1	SENIORS D2 FUTSAL	102€



FORMATIONS

2026-2027

SE FORMER AUJOURD'HUI,
PERFORMER DEMAIN !



FORMATIONS	DATES	LIEU	Nombre de pré-inscrit	Places restantes
CFI U6-U9 (nouvelle formule)	1er jour : 21/09/26 de 14h à 20H00 2ème jour : 19/10/26 de 8H30 à 17H00	LE MEE SUR SEINE	10	26
JOURNEE COMPLEMENTAIRE COACH JEUNE	le 24/09/26	MONTRY	9	15
CFI U14-U19	1er jour : 06/10/26 2ème jour : 10/11/26	MONTRY	FORMATION	COMPLETE
CFI U10-U13	1er jour : 09/10/26 2ème jour : 09/11/26	LE MEE SUR SEINE	17	4
CFI Gardien de But initiation	1er jour : 05/11/26 2ème jour : 08/12/26	MONTRY	1	20
CFI U14-U19	1er jour : 05/11/26 2ème jour : 08/12/26	LE MEE SUR SEINE	9	12



Informations

FORMATIONS OUVERTES

U15 D2 - Phase 1 & 2

			Gr à 12 (phase)	Gr à 10 (phase)	Gr à 8 (phase 1)	Coupe
samedi	19/09/2026					
samedi	26/09/2026				phase 1-J1	
samedi	03/10/2026				phase 1-J2	
samedi	10/10/2026				phase 1-J3	
samedi	17/10/2026				Match Remis	Coupe
samedi	24/10/2026				Match Remis	
samedi	31/10/2026				Match Remis	
dimanche	01/11/2026	Toussaint				
samedi	07/11/2026				phase 1-J4	
mercredi	11/11/2026	Armistice 1918			Match Remis	
samedi	14/11/2026				phase 1-J5	
samedi	21/11/2026				Match Remis	Coupe
samedi	28/11/2026				phase 1-J6	
samedi	05/12/2026				phase 1-J7	
samedi	12/12/2026				Match Remis	
samedi	19/12/2026					
vendredi	25/12/2026	Noël				
samedi	26/12/2026					
vendredi	01/01/2027	jour de l'An				
samedi	02/01/2027					
samedi	09/01/2027					
samedi	16/01/2027					
samedi	23/01/2027		phase 2-J1	phase 2-J1		
samedi	30/01/2027		phase 2-J2	phase 2-J2		
samedi	06/02/2027		Match Remis			Coupe Cadrage
samedi	13/02/2027		Match Remis			
samedi	20/02/2027		phase 2-J3	Match Remis		
samedi	27/02/2027		phase 2-J4	phase 2-J3		
samedi	06/03/2027		phase 2-J5	phase 2-J4		
samedi	13/03/2027		phase 2-J6	phase 2-J5		
samedi	20/03/2027		phase 2-J7	phase 2-J6		
samedi	27/03/2027		Match Remis			Coupe 1/8
lundi	29/03/2027	Pâques				
samedi	03/04/2027		phase 2-J8	Match Remis		
samedi	10/04/2027		Match Remis			
samedi	17/04/2027		Match Remis			Coupe 1/4
samedi	24/04/2027		phase 2-J9	phase 2-J7		
samedi	01/05/2027	Fête du travail				
jeudi	06/05/2027	Ascension				
samedi	08/05/2027	Victoire 1945				
samedi	15/05/2027		Match Remis			Coupe 1/2
lundi	17/05/2027	Pentecôte				
samedi	22/05/2027		phase 2-J10	phase 2-J8		
samedi	29/05/2027		phase 2-J11	phase 2-J9		

U17

		Benelux	phase 1	12 équipes
			U17(D)	U18
dimanche	05/09/2026			
dimanche	13/09/2026	Chaque		
dimanche	20/09/2026			
dimanche	27/09/2026	T1	Phase 1 - J1	
dimanche	04/10/2026		Phase 1 - J2	
dimanche	11/10/2026	T2	Phase 1 - J3	
dimanche	18/10/2026		Match Remis	
dimanche	25/10/2026	T3	Match Remis	
dimanche	01/11/2026	Toussaint	Match Remis	
dimanche	08/11/2026	T4	Phase 1 - J4	
mercredi	11/11/2026	Armistice 1918	Match Remis	
dimanche	15/11/2026		Phase 1 - J5	
dimanche	22/11/2026		Match Remis	
dimanche	29/11/2026	F1	Phase 1 - J6	
dimanche	06/12/2026		Phase 1 - J7	
dimanche	13/12/2026		Match Remis	
dimanche	20/12/2026	Match Remis		
vendredi	25/12/2026	Noel		
dimanche	27/12/2026			
vendredi	01/01/2027	jour de l'An		
dimanche	03/01/2027			
dimanche	10/01/2027	10e de France	Match Remis	
dimanche	17/01/2027			

		12 équipes	10 équipes	8 équipes
dimanche	24/01/2027	Phase 2 - J1	Phase 2 - J1	Phase 2 - J1
dimanche	31/01/2027	Phase 2 - J2	Phase 2 - J2	Phase 2 - J2
dimanche	07/02/2027	Match Remis	Match Remis	Match Remis
dimanche	14/02/2027	Match Remis	Match Remis	Match Remis
dimanche	21/02/2027	Match Remis	Match Remis	Match Remis
dimanche	28/02/2027	Phase 2 - J3	Phase 2 - J3	Phase 2 - J3
dimanche	07/03/2027	Phase 2 - J4	Phase 2 - J4	Match Remis
dimanche	14/03/2027	Phase 2 - J5	Phase 2 - J5	Phase 2 - J4
dimanche	21/03/2027	Phase 2 - J6	Phase 2 - J6	Match Remis
dimanche	28/03/2027	Match Remis	Match Remis	Match Remis
lundi	29/03/2027	Match Remis	Match Remis	Match Remis
dimanche	04/04/2027	Phase 2 - J7	Match Remis	Match Remis
dimanche	11/04/2027	Match Remis	Match Remis	Match Remis
dimanche	18/04/2027	Match Remis	Match Remis	Match Remis
dimanche	25/04/2027	Phase 2 - J8	Phase 2 - J7	Phase 2 - J5
samedi	01/05/2027	Fête du travail		
dimanche	02/05/2027	Match Remis	Match Remis	Match Remis
jeudi	06/05/2027	Ascension	Match Remis	Match Remis
samedi	08/05/2027	Victoire 1945		
dimanche	09/05/2027	Phase 2 - J9	Match Remis	Match Remis
dimanche	16/05/2027	Match Remis	Match Remis	Match Remis
lundi	17/05/2027	Pentecôte		
dimanche	23/05/2027	Phase 2 - J10	Phase 2 - J8	Phase 2 - J6
dimanche	30/05/2027	Phase 2 - J11	Phase 2 - J9	Phase 2 - J7
dimanche	06/06/2027			
dimanche	13/06/2027			
dimanche	20/06/2027			
dimanche	27/06/2027			